



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe****\*20011949\***

le,

Déposé au Greffe du Tribunal  
de l'entreprise de Liège division Namur**10 JAN. 2020**Greffe  
Pour le GreffierN° d'entreprise : **0466 454 390**

Nom

(en entier) : **EPENDORF APPLICATION TECHNOLOGIES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue du Séminaire 20 Boîte A, 5000 Namur****Objet de l'acte : Révocation et Nomination d'administrateurs**

L'assemblée générale des actionnaires du 19 décembre 2019 a pris les décisions suivantes

**1. Révocation de Monsieur Detmar Ammermann comme administrateur de la société**

L'assemblée générale décide à l'unanimité de révoquer Monsieur Detmar Ammerman comme administrateur de la société avec effet au 19 décembre 2019.

**2. Nomination de Dr. Jürg Dübendorfer comme administrateur de la société**

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer Dr. Jürg Dübendorfer, né le 8 mai 1968, domicilié Neumühlen 5 Stockwerh 8 à D - 22763 Hamburg comme administrateur de la société avec effet au 19 décembre 2019.

Son mandat prend fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice social du 1er décembre 2024 au 30 novembre 2025.

Le mandat est exercé à titre gratuit.

**3. Procuration**

L'assemblée générale décide à l'unanimité de donner une procuration spéciale à Maître Bernd Hübinger, avocat de l'étude MATRAY, MATRAY et HALLET SC, Rue des Fories 2 à B-4020 LIEGE avec la possibilité de déléguer ses pouvoirs à tout autre avocat de cette étude, afin de signer tous les documents en vue du dépôt des décisions visées ci-avant au greffe du Tribunal d'Entreprise, de faire publier ces décisions aux annexes du Moniteur Belge et d'effectuer les démarches nécessaires auprès du guichet d'entreprise et de la banque centrale des entreprises.

Pour EPENDORF APPLICATION TECHNOLOGIES

Me Bernd Hübinger  
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).